

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Schiste-Forages-Hydrocarbures-Mediterranee-Moratoire-Code-minier.html>

Forages d'hydrocarbures en Méditerranée : les ONG demandent un moratoire pendant la refonte du Code



Date de mise en ligne : vendredi 17 février 2012

ent Durable en débat -

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Les associations et fondations signataires de cet appel (parmi lesquelles WWF, FNE, Greenpeace, Surfrider et FNH) demandent au gouvernement un moratoire sur les permis de prospection d'hydrocarbures afin d'élaborer un projet d'avenir durable et cohérent pour la Méditerranée notamment. Elles demandent à l'État de ne pas renouveler le Permis Rhône Maritime et d'effectuer un geste fort en faveur de la cohérence de son action pour la protection de la Méditerranée depuis 50 ans.



La Méditerranée, mer fragile et protégée

La Méditerranée est menacée. Mer fragile, semi-fermée, elle est d'une très grande richesse en termes de biodiversité et abrite un très grand nombre d'espèces endémiques. Ces raisons ont conduit l'État, depuis plus de cinquante ans, à multiplier les zones de protection (Parc national de Port-Cros, Parc national des Calanques, réserve de Scandola en Corse, Parc naturel marin du Golfe du Lion créé en octobre dernier, sanctuaire international Pelagos de protection des cétacés, zones Natura 2000 en mer...). Une Zone de Protection Écologique (ZPE) a même été créée en 2003 pour interdire les dégazages des navires au large de ces zones protégées.

La recherche offshore ultraprofond d'hydrocarbures : le Permis Rhône Maritime

Depuis 2000 un Permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux P569 dit de Rhône Maritime a été accordé sur une zone de plusieurs milliers de km² à quelques kilomètres seulement au large des côtes provençales, en plein milieu de la ZPE. Après plusieurs changements de titulaires et une campagne sismique menée en 2010 et entachée d'irrégularités le renouvellement de ce permis est actuellement à l'instruction pour sa 3e et dernière période (19/11/2010-19/11/2015) auprès d'Éric Besson ministre de l'Industrie, chargé des Mines.

Des projets de forages à quelques km des côtes, 1000m plus profond que BP dans le golfe du Mexique

Si ce renouvellement est accordé, le nouveau titulaire principal du Permis, Noble Energie France SAS, réalisera une campagne d'acquisition de données sismiques 3D dont les ondes sonores très puissantes sont extrêmement novices pour les cétacés. Mais surtout il entreprendra dès 2013 trois forages tests en offshore ultraprofond (-2600m) du type du tristement célèbre Deepwater Horizon à quelques kilomètres seulement des côtes françaises. Outre Deepwater Horizon (BP) dans le golfe du Mexique, une plateforme de la Shell (gisement Bonga) a causé une marée noire de grande ampleur le 17 décembre dernier dans le golfe de Guinée par - 2500m.

Un sous-sol instable : des tremblements de terre dans la zone du Permis

Ce principe d'industrialisation de la Méditerranée française n'est pas acceptable en raison de l'extrême fragilité de cette mer, de la richesse et de l'endémisme de sa biodiversité. Le report des coordonnées géographiques des épacentres des séismes enregistrés par le Réseau national de surveillance sismique depuis 2004, fait apparaître deux épacentres en plein milieu de la zone du Permis. Un séisme de magnitude 5.2 s'est produit le 7 juillet 2011 dont l'épicentre était à proximité de la zone. Nul ne peut prétendre maîtriser quoi ce soit par de telles profondeurs dans une zone instable.

Risques environnementaux et économiques majeurs

Les risques de dommages irréversibles à l'environnement sont fondés dès lors qu'il s'agit d'hydrocarbures et quelle que soit leur nature liquide ou gazeuse. Un accident dans cette zone constituerait une catastrophe majeure pour l'économie touristique des trois régions méditerranéennes françaises.

Les associations et fondations signataires restent vigilantes et se réservent le droit d'engager tout moyen juridique pour obtenir l'annulation du renouvellement du Permis Rhône Maritime en se fondant notamment sur les irrégularités qui entachent ce dossier.